



Prêt d'une petite dépendence

Par **chrisked**, le **21/05/2010** à **10:20**

Bonjour,

Je suis actuellement logé gratuitement en échange de travaux d'entretien d'une propriété. (Tonte des pelouses de très grande surface, taille des nombreuses haies, coupe d'arbres, et débroussaillage d'un bois d'environ 2,5 ha). Mon problème est le suivant: Le propriétaire me reproche régulièrement des choses que je ne peux contrôler tel que renards sur la propriété ayant tués des bêtes. Accès impossible au nettoyage de grilles d'un étang suite à la pose d'un petit pont etc... Lorsque je lui est dit que j'en avais assez d'être traité ainsi, il m'a simplement répondu qu'il était chez lui et qu'il faisait comme bon lui semble. Je lui ai donc dit que je préférais partir et il me donne 15 jours pour cela. En à t-il le droit?